

5

BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

REMBOURRAGE INDUSTRIEL

PROGRAMME D'ÉTUDES
KZU-017
5031

FORMATION
FORMATION
PROFESSIONNELLE
au secondaire

Québec 

REMBOURRAGE INDUSTRIEL

PROGRAMME D'ÉTUDES

KZU - 017

5031

BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

REMBOURRAGE INDUSTRIEL

PROGRAMME D'ÉTUDES

KZU - 017

5031

Le programme *Rembourrage industriel*,
conduisant au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de
REMBOURREUSE ET DE REMBOURREUR INDUSTRIELS.

Direction des programmes en techniques physiques
Direction de la formation professionnelle

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Remboursement industriel*.

Du monde du travail

Frank Baretta

Primiani Chesterfield Inc.

Alain Beauparlant

Mobilier Vic Line Inc.

Denis Bélisle

Elran Furniture Ltd

André Caouette

Detaillier Inc.

Pierre Chênevert

Roxton Furniture Ltd

Richard Lajoie

Roger Custudio

Lucien Leblanc

Gerber Scientific Company

Richard Nadeau

Dubois et Nadeau

Pierre Ricard

Les matelas Sommex

Pierre Villeneuve

Canadair

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Soutien technique

Traitement de textes

Coordination

Révision linguistique

Jeannot Bourque

Agent de développement pédagogique

Nicole Gendron

Conseillère technique

Renée Fortin

Agente de secrétariat, MEQ

Colette Gélinas

Responsable du secteur Bois et matériaux connexes

Sous la responsabilité des

Services linguistiques du ministère

Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, 1993 — 9293-6109

Dépôt légal : premier trimestre 1993

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-23601-7

Le présent programme d'études *Remboursement industriel* est édicté en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter de janvier 1992.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Pagé', written in a cursive style.

Michel Pagé
Ministre de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

MODULE 1: Métier et formation	21
MODULE 2: Santé et sécurité	25
MODULE 3: Matériaux de recouvrement	29
MODULE 4: Bâtis, mécanismes et suspensions	33
MODULE 5: Taillage de base	37
MODULE 6: Machines à coudre régulières	41
MODULE 7: Garnissage de base	45
MODULE 8: Plans de coupe	49
MODULE 9: Dessin et lecture de plans	53
MODULE 10: Équipement de taillage	57
MODULE 11: Machines à coudre particulières	61
MODULE 12: Équipement de pré-garnissage : bâtis	65
MODULE 13: Équipement de pré-garnissage : coussins	69
MODULE 14: Équipement de garnissage	73
MODULE 15: Visites d'entreprises	77

MODULE 16:	Croquis de rembourrage	81
MODULE 17:	Plans de coupe informatisés	85
MODULE 18:	Styles de sièges rembourrés	89
MODULE 19:	Machines à coudre : literie	93
MODULE 20:	Finition d'articles rembourrés	97
MODULE 21:	Production sérielle	101
MODULE 22:	Stage en milieu de travail	105

Tableaux

TABLEAU I:	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II:	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN REMBOURRAGE INDUSTRIEL	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Remboursement industriel* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 900 heures; de ce nombre, 615 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des

tâches du métier et 285 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 22 modules dont la durée varie de 15 heures à 105 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 22
Durée en heures : 900
Valeur en unités : 60

Remboursement Industriel
Codes du programme : SIMCA : KZU - 017
 SESAME : 5031

SIMCA	SESAME	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
KEI 184	263-311	1. Métier et formation	15	1
KEI 185	263-321	2. Santé et sécurité	15	1
KEI 186	263-332	3. Matériaux de recouvrement	30	2
KEI 187	263-342	4. Bâtis, mécanismes et suspensions	30	2
KEI 188	263-353	5. Taillage de base	45	3
KEI 189	263-364	6. Machines à coudre régulières	60	4
KEJ 181	263-373	7. Garnissage de base	45	3
KEJ 182	263-382	8. Plans de coupe	30	2
KEJ 183	263-393	9. Dessin et lecture de plans	45	3
KEJ 184	263-402	10. Équipement de taillage	30	2
KEJ 185	263-413	11. Machines à coudre particulières	45	3
KEJ 186	263-422	12. Équipement de pré-garnissage : bâtis	30	2
KEJ 187	263-432	13. Équipement de pré-garnissage : coussins	30	2
KEJ 188	263-444	14. Équipement de garnissage	60	4
KEJ 189	263-452	15. Visites d'entreprises	30	2
KEK 181	263-462	16. Croquis de rembourrage	30	2
KEK 182	263-474	17. Plans de coupe informatisés	60	4
KEK 183	263-482	18. Styles de sièges rembourrés	30	2
KEK 184	263-492	19. Machines à coudre : literie	30	2
KEK 185	263-502	20. Finition d'articles rembourrés	30	2
KEK 186	263-517	21. Production sérielle	105	7
KEK 187	263-525	22. Stage en milieu de travail	75	5

TABLEAU I

Quinze heures valent une unité.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en Rembourrage industriel.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Remboursement industriel* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- Lui permettre de réaliser correctement et avec une performance acceptable, au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes au remboursement industriel.
- Lui permettre de développer une préoccupation constante de la santé et de la sécurité au travail.
- Lui permettre de développer le souci de la qualité et une méthode de travail efficace.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- Faciliter la connaissance du marché du travail en remboursement industriel.
- Favoriser l'intégration au milieu de travail en remboursement industriel.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Développer la compréhension des principes sous-jacents aux techniques de remboursement industriel.
- Favoriser l'acquisition de méthodes de travail efficaces et sécuritaires.
- Favoriser le développement de l'autonomie et le sens des responsabilités.

Assurer la mobilité professionnelle

- Préparer à exécuter les diverses tâches de la rembourseuse et du rembourseur industriels.
- Promouvoir le perfectionnement, la créativité et le goût du travail bien fait.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Rembourrage industriel*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compé-

tence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (\circ) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noirs indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN REMBOURRAGE INDUSTRIEL		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU		PROCESSUS (grandes étapes)							COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)							TOTAUX		
		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	Interpréter les instructions	Organiser le poste de travail	Exécuter le travail	Vérifier la qualité du produit	Remplir la fiche de production	Ranger et nettoyer les lieux	Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation	Se responsabiliser par rapport à l'observance des règles de santé et de sécurité au travail	Utiliser ses connaissances relatives aux matériaux de recouvrement	Résoudre des problèmes liés aux bâtis, aux mécanismes et aux suspensions	Réaliser des plans de coupe	Réaliser des dessins techniques de base et interpréter des plans	Réaliser des croquis d'articles rembourrés	Utiliser un système informatisé d'optimisation des coupes	S'intégrer à l'évolution des styles de sièges rembourrés	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
		NUMÉROS	NUMÉROS							1	2	3	4	8	9	16	17	18		
		T								S	S	C	C	C	C	C	S	9		
			h							15	15	30	30	30	45	30	60	30		285
5	Tailler des matériaux de recouvrement à l'aide d'outils conventionnels	C	45	▲	▲	▲	▲		▲	○	●	●	●	○	○	○	○			
6	Régler et faire fonctionner des machines à coudre régulières	C	60	▲	▲	▲	▲		▲	○	●	●	○	○	○	○	○			
7	Garnir des articles à rembourrer à l'aide d'outils conventionnels	C	45	▲	▲	▲	▲		▲	○	●	●	●	○	○	○	○			
10	Régler et faire fonctionner l'équipement de taillage	C	30	▲	▲	▲	▲		▲	○	●	●	●	●	○	○	○			
11	Régler et faire fonctionner des machines à coudre à fonctions particulières	C	45	▲	▲	▲	▲		▲		●	●	○	●	○	○	○			
12	Faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des bâtis	C	30	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	○	○	○	○	○			
13	Faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des coussins	C	30	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	●	○	○			
14	Faire fonctionner l'équipement nécessaire au garnissage des articles à rembourrer	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	●	○	○	○			
15	Observer les réalités du milieu du travail	S	30			△				●	●	○	○			○	○			
19	Régler et faire fonctionner des machines à coudre propres à la literie	C	30	▲	▲	▲	▲	△	▲	○	●	●	●	●		○	●			
20	Réaliser la finition d'articles rembourrés	C	30	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	○	●	○	○			
21	Participer à une production sérielle	S	105	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●	●	●			
22	S'intégrer au marché du travail	S	75	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	○	●	●	○	○			
NOMBRE D'OBJECTIFS		13																22		
DURÉE DE LA FORMATION			615																900	

T: Type d'objectif
 . Comportement (C)
 . Situation (S)
 h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel — Entre les compétences particulières et le processus
 ▲ Application d'un lien fonctionnel — Entre les compétences générales et les compétences particulières
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Rembourrage industriel* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences essentielles pour utiliser les notions préalables au rembourrage industriel

- Utiliser ses connaissances relatives aux matériaux de recouvrement.
- Résoudre des problèmes liés aux bâtis, aux mécanismes et aux suspensions.
- Réaliser des plans de coupe.
- Réaliser des dessins techniques de base et interpréter des plans.
- Réaliser des croquis d'articles rembourrés.
- Utiliser un système informatisé d'optimisation des coupes.
- S'intéresser à l'évolution des styles de sièges rembourrés*.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour utiliser, de façon sécuritaire, l'équipement de base en rembourrage

- Se responsabiliser par rapport à l'observance des règles de santé et de sécurité au travail.
- Tailler des matériaux de recouvrement à l'aide d'outils conventionnels.
- Régler et faire fonctionner des machines à coudre régulières.

- Garnir des articles à rembourrer à l'aide d'outils conventionnels.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour réaliser les tâches inhérentes au métier de rembourreuse et de rembourreur industriel

- Régler et faire fonctionner l'équipement de tailage.
- Régler et faire fonctionner des machines à coudre à fonctions particulières.
- Faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des bâtis.
- Faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des coussins.
- Faire fonctionner l'équipement nécessaire au garnissage des articles à rembourrer.
- Régler et faire fonctionner des machines à coudre propres à la literie.
- Réaliser la finition d'articles rembourrés.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour s'intégrer au marché du travail

- Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation.
- Observer les réalités du milieu du travail.
- Participer à une production sérielle.
- S'intégrer au milieu de travail.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes.

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence.

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les cinq composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour les précisions ou les phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend cinq composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif.

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les deux dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif.

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend les cinq composantes suivantes,

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

Deuxième partie

MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Codes : SIMCA : KEI 184
SESAME : 263 - 311

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer par rapport au métier et à la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.
- Amorcer son intégration au milieu scolaire.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le rembourrage industriel

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine du rembourrage : milieu de travail (types d'entreprises, produits), perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, sélection des candidates et des candidats.
- S'informer sur la nature et sur les exigences du métier de rembourreuse et de rembourreur industriels : tâches, conditions de travail, risques pour la santé et la sécurité, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleuses et des travailleurs.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, mode d'évaluation et sanction des études.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Engagement dans une démarche de formation

- Entreprendre une réflexion personnelle sur ses goûts et sur ses aptitudes pour le rembourrage industriel.
- Participer aux activités proposées : conférence avec des spécialistes du métier, visite de l'atelier, démonstrations, expositions, etc.
- Discuter de sa perception du rembourrage industriel :
 - avantages et inconvénients;
 - exigences;
 - connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice du métier.
- Faire part de ses premières réactions concernant le programme d'études et la démarche de formation.

PHASE 4 : Évaluation et confirmation de son orientation

- Produire un rapport présentant :
 - son opinion sur les tâches et les conditions de travail inhérentes au métier;
 - une justification de son orientation professionnelle : comparaison entre ses goûts et ses aptitudes et les aptitudes requises pour exercer ce métier.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Privilégier les discussions et favoriser l'expression des idées de chaque élève.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Faire prendre conscience aux élèves des réalités du métier.
- Fournir aux élèves les moyens pour évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Assurer la disponibilité de la documentation.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Fournir un exemple de rapport de recherche.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueil des données pertinentes sur le marché du travail dans le domaine du rembourrage industriel.
 - Recueil des données pertinentes sur les tâches et sur les conditions de travail de la rebourreuse et du rebourreur en milieu industriel.
- PHASE 2 :
- Recueil des données pertinentes sur le programme d'études et sur la démarche de formation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 3 :
- Accepte d'entreprendre une réflexion personnelle sur ses goûts et ses aptitudes.
 - Participe aux activités proposées.
 - Exprime convenablement sa perception du métier en faisant le lien avec les données recueillies.
 - Exprime convenablement sa perception du programme d'études.
- PHASE 4 :
- Produit un rapport.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur le remboursement industriel :

1. Trouver les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de travail de recherche.
3. Comparer des données.
4. Manifester le désir de s'informer.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation :

5. Reconnaître les attitudes nécessaires à la réussite de ses apprentissages.
6. Reconnaître l'importance de l'organisation du travail.
7. Distinguer les moyens qui permettent de réussir les examens.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Engagement dans une démarche de formation :

8. Interpréter le processus général de la communication.
9. Distinguer les principaux filtres à la communication.
10. Se soucier de respecter les opinions des autres.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 4 : Évaluation et confirmation de son orientation :

11. Se soucier d'évaluer son orientation.
12. Accepter les commentaires.

MODULE 2 : SANTÉ ET SÉCURITÉ

Codes : SIMCA : KEI 185
SESAME : 263 - 321

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se responsabiliser par rapport à l'observance des règles de santé et de sécurité au travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Prendre conscience des risques associés à l'exercice du métier, risques pour sa santé et sa sécurité et pour celles des autres travailleuses et travailleurs.
- Manifester des attitudes positives par rapport aux moyens à mettre en oeuvre pour éviter les accidents dans les entreprises de fabrication d'articles rembourrés.
- Remettre en question ses attitudes personnelles concernant la santé et la sécurité au travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur la santé et la sécurité au travail

- S'informer sur les principaux accidents et sur les maladies professionnelles associés au métier de rembourreuse et de rembourreur : types, fréquence, causes et conséquences.
- S'informer sur les moyens à mettre en oeuvre et sur les attitudes à développer pour éviter les accidents et les maladies professionnelles.
- S'informer sur les moyens de protection individuelle et sur le concept d'ergonomie.
- S'informer sur les aspects législatifs liés à la santé et à la sécurité au travail dans le domaine du rembourrage ainsi que sur les éléments majeurs de la Loi sur la santé et la sécurité.

PHASE 2 : Réflexion sur l'importance du respect des règles de santé et de sécurité au travail

- Entreprendre une réflexion personnelle sur ses attitudes et ses comportements concernant la santé et la sécurité au travail.
- Participer à une discussion sur les risques d'accidents et de maladies professionnelles propres au domaine de la fabrication d'articles rembourrés.
- Participer à des activités (études de cas) au cours desquelles chaque élève suggérera quelques moyens efficaces de prévention des accidents ou de maladies professionnelles.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Évaluation de son comportement et de ses attitudes concernant la santé et la sécurité au travail

- Produire un rapport présentant :
 - les résultats de sa recherche sur la santé et la sécurité au travail dans le domaine de la fabrication d'articles rembourrés;
 - sa perception de la santé et de la sécurité au travail;
 - ses comportements et ses attitudes.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat favorable à la recherche et à la discussion.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Faire prendre conscience aux élèves des divers risques pour la santé et la sécurité dans le domaine de la fabrication d'articles rembourrés.
- Assurer la disponibilité de la documentation.
- Se soucier d'apporter des exemples concrets.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille des données pertinentes sur les principaux accidents et sur les maladies professionnelles dans le domaine du rembourrage.
 - Recueille des données pertinentes sur les moyens à mettre en oeuvre et sur les attitudes à développer.
 - Recueille des données pertinentes sur les principaux aspects de la Loi sur la santé et la sécurité.

- PHASE 2 :**
- Entreprend une réflexion personnelle sur ses comportements et ses attitudes.
 - Donne son opinion et ses arguments sur les risques d'accidents et de maladies professionnelles.
 - Suggère quelques moyens pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles en milieu de travail.

- PHASE 3 :**
- Produit un rapport présentant :
 - les résultats de sa recherche;
 - sa perception de la santé et de la sécurité au travail;
 - ses comportements et ses attitudes concernant l'observance des règles de santé et de sécurité au travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur la santé et la sécurité au travail :

1. Trouver les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de travail de recherche.
3. Manifester le désir de s'informer.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Réflexion sur l'importance du respect des règles de santé et de sécurité au travail :

4. Appliquer les principes de base d'une communication efficace.
5. Reconnaître l'importance des règles de santé et de sécurité au travail.
6. Accepter de recevoir des commentaires.
7. Se soucier de respecter l'opinion des autres.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation de son comportement et de ses attitudes concernant la santé et la sécurité au travail :

8. Accepter de porter un jugement critique sur ses comportements et ses attitudes.
9. Reconnaître les éléments qui constituent un rapport de recherche.

MODULE 3 : MATÉRIAUX DE RECOUVREMENT

Codes : SIMCA : KEI 186
SESAME : 263 - 332

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser ses connaissances relatives aux matériaux de recouvrement
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - d'instructions;
 - d'échantillons de matériaux de recouvrement variés : matières textiles et non textiles.
- À l'aide de la documentation technique.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Reconnaissance exacte des divers matériaux de recouvrement.
- Interprétation juste de la terminologie.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- A. Choisir les divers matériaux de recouvrement :
 - les matières textiles;
 - les matières non textiles.

- B. Entreposer les matériaux de recouvrement.

- C. Entretien des divers matériaux de recouvrement.

- D. Interpréter la «Loi sur les matériaux de rembourrage».

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- Choix judicieux en fonction de :
 - leurs propriétés;
 - leurs usages.

- Entreposage approprié :
 - des matières textiles;
 - des matières non textiles.
- Conditions d'entreposage correctes :
 - lumière;
 - humidité;
 - poussière.

- Entretien conforme aux normes propres à chaque type de matériaux.
- Choix judicieux des produits.
- Application correcte des produits.

- Interprétation juste des règlements propres aux matériaux de recouvrement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à choisir les divers matériaux de recouvrement : les matières textiles; les matières non textiles (A) :

1. Expliquer les procédés de transformation des fibres naturelles et chimiques en filature.
2. Distinguer les modes de fabrication des textiles à fibres naturelles des modes de fabrication des textiles à fibres chimiques et à fibres mixtes.
3. Expliquer les différents traitements subis par les matières textiles.
4. Expliquer les procédés de transformation des peaux en cuir.

Avant d'apprendre à entreposer les matériaux de recouvrement (B) :

5. Interpréter les étiquettes attachées aux pièces de matériaux de recouvrement.
6. Énumérer les principes d'ergonomie appliqués au moment de la manipulation des matériaux de recouvrement.

Avant d'apprendre à interpréter la «Loi sur les matériaux de rembourrage» (D) :

7. Se soucier de respecter la loi.

MODULE 4 : BÂTIS, MÉCANISMES ET SUSPENSIONS

Codes : SIMCA : KEI 187
SESAME : 263 - 342

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
résoudre des problèmes liés aux bâtis, aux mécanismes et aux suspensions
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'une variété de problèmes ayant trait aux bâtis, aux mécanismes et aux suspensions.
- À l'aide de notes de cours et de la documentation technique.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du processus de résolution de problèmes.
- Compréhension claire du problème.
- Pertinence de la solution.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- A. Détecter les problèmes.
- B. Déterminer les causes des problèmes.
- C. Analyser différentes solutions.
- D. Proposer des solutions.

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- Détection juste des problèmes.
- Détermination exacte de la nature des problèmes liés soit :
 - aux bâtis;
 - aux mécanismes;
 - aux suspensions.
- Détermination exacte des causes des problèmes.
- Détermination claire de solutions.
- Comparaison juste des avantages et des inconvénients des solutions possibles.
- Proposition réaliste.
- Clarté de la formulation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à détecter les problèmes (A) :

1. Reconnaître les étapes du processus de résolution de problèmes.
2. Développer son sens de l'observation.
3. Distinguer entre elles les caractéristiques des bâtis d'articles rembourrés.
4. Distinguer entre elles les caractéristiques des divers mécanismes.
5. Distinguer entre elles les caractéristiques des suspensions.

Avant d'apprendre à proposer des solutions (D) :

6. Se soucier de formuler correctement les solutions.

MODULE 5 : TAILLAGE DE BASE

Codes : SIMCA : KEI 188
SESAME : 263 - 353

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
tailler des matériaux de recouvrement à l'aide d'outils conventionnels
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'instructions.
- À l'aide :
 - de matériaux de recouvrement tels que :
 - du tissu enduit de vinyle, du velours, du coton, etc.;
 - du cuir.
 - d'un patron perforé;
 - de l'équipement nécessaire :
 - une table de taillage;
 - un couteau électrique à lame verticale;
 - un couteau à lame rétractable.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application correcte des techniques de base en taillage.
- Souci de l'économie des matériaux.
- Propreté de l'aire de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les instructions.

- B. S'approvisionner en matériaux de recouvrement.

- C. Étendre :
 - les tissus;
 - le cuir.

- D. Tracer le patron.

- E. Couper les pièces du patron.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la terminologie et de la codification relatives au taillage des matériaux de recouvrement.

- Sélection des tissus conforme aux instructions.
- Sélection du cuir conforme aux normes de qualité.
- Respect des principes d'ergonomie au cours de la manipulation des matériaux.
- Inscription exacte des quantités de matériaux dans le carnet d'inventaire.
- Disposition fonctionnelle des rouleaux sur la table de coupe ou sur les supports.

- Étendage approprié des tissus :
 - absence de vagues;
 - bon alignement des laizes;
 - croisement correct des portions de laize;
 - mariage correct des motifs;
 - respect du sens du matériel de recouvrement.
- Respect des règles d'ergonomie.
- Posture correcte.

- Positionnement correct du patron sur le tissu, en tenant compte :
 - des lisières;
 - de l'orientation du patron.
- Respect des critères de positionnement des gabarits sur le cuir.
- Finesse du traçage.

- Application correcte de la méthode de coupe :
 - pour les tissus;
 - pour le cuir.
- Respect des lignes de traçage.
- Manipulation correcte des pesées ou des pinces de retenue des laizes.
- Utilisation sécuritaire des outils de coupe.
- Netteté des coupes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Vérifier et ranger les pièces.

G. Ranger et nettoyer les lieux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Transcription correcte des codes sur les pièces.
- Vérification juste des quantités de pièces.
- Rangement des pièces :
 - par ordre d'assemblage;
 - par ordre de priorité.

- Rangement approprié :
 - des rouleaux de matériaux;
 - des outils de coupe;
 - des accessoires.
- Absence de retailles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter la terminologie et la codification relatives au taillage.
2. Calculer des quantités de matériaux.

Avant d'apprendre à s'approvisionner en matériaux de recouvrement (B) :

3. Distinguer entre eux les matériaux de recouvrement.
4. Reconnaître les techniques d'entreposage des matériaux de recouvrement.
5. Énumérer les principes d'ergonomie à appliquer au cours de la manipulation des rouleaux de matériaux.
6. Remplir un carnet d'inventaire.

Avant d'apprendre à étendre : les tissus; le cuir (C) :

7. Reconnaître les caractéristiques de la table de coupe.
8. Reconnaître l'importance de bien aligner les laizes.
9. Reconnaître les postures appropriées.

Avant d'apprendre à tracer le patron (D) :

10. S'habituer à être précis au cours du traçage.

Avant d'apprendre à couper les pièces du patron (E) :

11. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité au travail.
12. Se soucier de l'économie des matériaux.
13. Reconnaître les sections d'une peau.

Avant d'apprendre à vérifier et à ranger les pièces (F) :

14. S'habituer à déceler des erreurs de coupe.

MODULE 6 : MACHINES À COUDRE RÉGULIÈRES

**Codes : SIMCA : KEI 189
SESAME : 263 - 364**

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
régler et faire fonctionner des machines à coudre régulières
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'instructions.
- À l'aide :
 - d'échantillons précoupés de divers matériaux de recouvrement tels que :
 - du coton mince;
 - du tissu enduit de vinyle;
 - du velours;
 - etc.
 - d'une machine à coudre régulière munie d'un pied-presseur alternatif; cette machine sera soit à points noués, soit à points de chaînette.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application correcte des techniques d'utilisation des machines à coudre régulières munies d'un pied-presseur alternatif.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les instructions.
- B. Organiser son poste de travail.
- C. Préparer les machines à coudre munies d'un pied-presseur alternatif.
- D. Réaliser des piqûres :
 - avec ou sans passepoil;
 - avec surpiqûres doubles et galon de renforcement;
 - françaises;
 - de fermeture à glissière.
- E. Vérifier la qualité des assemblages.
- F. Ranger et nettoyer les lieux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la terminologie et de la codification.
- Sélection appropriée du matériel.
- Organisation fonctionnelle :
 - disposition appropriée du matériel tampon;
 - ajustement de la chaise de travail;
 - éclairage approprié.
- Installation appropriée de l'aiguille et du pied-presseur.
- Respect des spécifications des manufacturiers au moment de l'enfilage.
- Tension appropriée du fil.
- Pression appropriée des griffes.
- Sélection et installation appropriées des accessoires en fonction :
 - du matériel de recouvrement;
 - du type d'opérations à effectuer.
- Programmation correcte s'il y a lieu.
- Application correcte des techniques de piquage :
 - respect de la marge de couture;
 - régularité des piqûres;
 - régularité correcte des points d'arrêt :
 - points noués;
 - points de chaînette;
 - respect des courses prévues entre deux pièces de matériaux de recouvrement.
- Respect des points de repère.
- Respect du sens du matériel de recouvrement.
- Ordre logique d'assemblage.
- Fils coupés.
- Absence de pinces.
- Vérification appropriée des accessoires.
- Rangerment approprié des accessoires.
- Absence de retailles autour du poste de travail.
- Nettoyage au jet d'air et lubrification périodiques des machines à coudre.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter la terminologie et la codification.
2. Distinguer entre eux les matériaux de recouvrement.

Avant d'apprendre à organiser son poste de travail (B) :

3. Reconnaître l'ordre logique d'assemblage des pièces à coudre.

Avant d'apprendre à réaliser des piqûres: avec ou sans passepoil; avec surpiqûres doubles et galon de renforcement; françaises; de fermetures à glissière (D) :

4. S'habituer à respecter les marges de couture.
5. Se soucier d'appliquer les notions d'ergonomie au travail.
6. Reconnaître l'importance de réaliser des coutures de qualité.
7. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité au travail.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité des assemblages (E) :

8. S'habituer à déceler des erreurs de fabrication.

Avant d'apprendre à ranger et à nettoyer les lieux (F) :

9. Se soucier de travailler dans un environnement propre et bien rangé.

MODULE 7 : GARNISSAGE DE BASE

Codes : SIMCA : KEJ 181
SESAME : 263 - 373

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
garnir des articles à rembourrer à l'aide d'outils conventionnels
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'instructions.
- À l'aide :
 - d'un bâti en bois conçu pour recevoir des ressorts à arc;
 - de ressorts à arc et de mousse;
 - de matériaux de recouvrement déjà taillés et cousus;
 - des outils de base.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application correcte des techniques de base en garnissage.
- Propreté de l'aire de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les instructions.
- B. S'approvisionner en matières premières.
- C. Préparer les mousses et les boutons.
- D. Préparer le bâti :
 - poser des ressorts à arc;
 - entoiler;
 - poser des bourres de protection.
- E. Fixer les pièces cousues ou non cousues au bâti.
- F. Inspecter le produit.
- G. Ranger et nettoyer les lieux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la terminologie et de la codification relatives au garnissage de base.
- Approvisionnement conforme aux instructions.
- Ensachage manuel de la mousse :
 - vérification exacte des dimensions de la mousse par rapport à l'enveloppe;
 - coins bien remplis;
 - alignement correct des coutures sur la mousse;
 - tension régulière des matériaux de recouvrement.
- Sertissage manuel des boutons conforme aux instructions.
- Fixation appropriée des boutons :
 - enfilage correct des œillets;
 - réalisation correcte des noeuds coulants anti-recul;
 - enfoncement uniforme des boutons dans la mousse.
- Pose correcte des ressorts à arc :
 - longueur exacte des ressorts;
 - calibre approprié des ressorts;
 - emplacement correct;
 - stabilisation conforme aux instructions.
- Régularité de l'entoilage.
- Régularité de la pose des bourres de protection.
- Respect des étapes de la pose des pièces.
- Tension régulière du matériel de recouvrement.
- Plis symétriques, si c'est nécessaire.
- Fixation correcte des extérieurs de bras, du dossier et de la batiste.
- Inspection rigoureuse :
 - absence de taches;
 - absence de faux plis.
- Rangement approprié des accessoires.
- Absence de retailles autour du poste de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter la terminologie et la codification relatives au garnissage de base.

Avant d'apprendre à s'approvisionner en matières premières (B) :

2. Reconnaître les pièces cousues.
3. Différencier les bâtis, les mécanismes et les suspensions.

Avant d'apprendre à préparer les mousses et les boutons (C) :

4. Reconnaître les propriétés des matériaux de recouvrement.
5. Réaliser des noeuds coulants antirecul.

Avant d'apprendre à préparer le bâti: poser des ressorts à arc, entoller, poser des bourres de protection (D) :

6. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

Avant d'apprendre à fixer les pièces cousues ou non cousues au bâti (E) :

7. Reconnaître l'ordre de fixation des pièces.

Avant d'apprendre à inspecter le produit (F) :

8. S'habituer à décoder des erreurs de garnissage.

MODULE 8 : PLANS DE COUPE

Codes : SIMCA : KEJ 182
SESAME : 263 - 382

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des plans de coupe
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de l'ensemble des gabarits de coupe d'un article rembourré et de la liste des cotes de pièces de formes simples;
 - de directives.
- À l'aide :
 - de la documentation pertinente;
 - des instruments tels qu'une équerre, une règle et un pantographe;
 - du matériel tel que du papier DD 50 ou l'équivalent;
 - d'une perforatrice;
 - d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Disposition appropriée des gabarits sur le plan de coupe.
- Considération des contraintes inhérentes aux matériaux de recouvrement.
- Utilisation optimale de la surface du plan de coupe.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer les gabarits de revêtement.
- B. Reproduire les gabarits à l'échelle réduite.
- C. Disposer les gabarits sur le plan de coupe à l'échelle réduite.
- D. Porter un jugement critique sur le plan de coupe.
- E. Reproduire le plan de coupe en grandeur réelle sur le matériel approprié.
- F. Perforer le contour des gabarits.
- G. Codifier le patron.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Sélection juste du patron en fonction de la commande.
- Vérification de l'adéquation entre les gabarits fournis et ceux requis pour la réalisation de l'article à rembourrer.
- Exactitude des renseignements inscrits sur les gabarits :
 - nom de la pièce;
 - numéro du modèle;
 - points de repère.
- Précision de la forme des gabarits.
- Réduction proportionnelle.
- Estimation juste de la longueur du plan de coupe en fonction :
 - de la largeur du matériel;
 - des surfaces des gabarits;
 - du pourcentage de perte.
- Échelle du plan de coupe identique à celle utilisée pour la réduction des gabarits.
- Respect des contraintes de positionnement :
 - sens du matériel de recouvrement;
 - mariage des motifs.
- Pertinence du jugement sur la disposition des gabarits en fonction des contraintes :
 - de placement;
 - du taillage.
- Estimation juste du rendement final du plan de coupe.
- Reproduction exacte du plan de coupe.
- Exactitude de la perforation :
 - tolérance de plus ou moins 1/32" (1mm).
- Respect des standards de codification.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer les gabarits de revêtement (A) :

1. Reconnaître l'importance de l'optimisation des coupes.
2. Distinguer entre elles les caractéristiques des matériaux de recouvrement.
3. Établir l'interrelation entre les gabarits, le choix du matériel de recouvrement et l'article à rembourrer.

Avant d'apprendre à reproduire les gabarits à l'échelle réduite (B) :

4. Distinguer entre elles les méthodes de réduction proportionnelle utilisées en dessin.

Avant d'apprendre à disposer les gabarits sur le plan de coupe à l'échelle réduite (C) :

5. Connaître les moyennes de pourcentage de perte tolérable pour les différents matériaux de recouvrement.
6. Se soucier de l'importance de l'emplacement des pièces en fonction du taillage conventionnel.

Avant d'apprendre à porter un jugement critique sur le plan de coupe (D) :

7. Se soucier de l'incidence du coût des matériaux de recouvrement sur le prix de revient de l'article rembourré.

Avant d'apprendre à perforer le contour des gabarits (F) :

8. Expliquer le fonctionnement de la perforatrice.
9. Se soucier de l'importance de la précision au moment de la perforation.

MODULE 9 : DESSIN ET LECTURE DE PLANS

Codes : SIMCA : KEJ 183
SESAME : 263 - 393

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des dessins techniques de base et interpréter des plans
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de plans d'articles rembourrés;
 - de directives;
 - d'un article rembourré.
- À l'aide d'instruments et de matériel de dessin.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des plans.
- Utilisation appropriée de la terminologie.
- Utilisation appropriée des deux systèmes de mesure.
- Respect des directives.
- Qualités des dessins d'articles rembourrés :
 - propreté;
 - précision;
 - clarté.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

DESSIN TECHNIQUE

A. Déterminer le type de dessin à réaliser.

- Détermination exacte du type de dessin :
 - projections orthogonales;
 - vues axonométriques;
 - coupes;
 - échelles.

B. Tracer les dessins techniques et les dessins de développement de base.

- Adéquation entre la représentation graphique et le type de dessin.
- Précision du tracé.
- Précision des mesures.
- Utilisation appropriée des instruments de dessin.

C. Incrire les cotes et les annotations.

- Lisibilité des cotes.
- Emplacement ordonné de l'information.
- Lisibilité du lettrage.

LECTURE DE PLANS

D. Traduire l'information contenue sur les plans d'articles rembourrés.

- Traduction exacte de l'information relative :
 - aux lignes conventionnelles du dessin;
 - aux symboles.

E. Recueillir les renseignements nécessaires à la fabrication d'articles rembourrés.

- Recueil complet des renseignements relatifs :
 - aux dimensions;
 - aux matériaux;
 - aux modes et aux organes d'assemblage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à déterminer le type de dessin à réaliser (A) :

1. Distinguer entre elles les sortes de plans.
2. Reconnaître les représentations graphiques couramment utilisées en fabrication d'articles rembourrés.
3. Reconnaître les formes géométriques.
4. Développer sa perception de l'espace.
5. Se soucier de la propreté de son travail.
6. Développer de la minutie et de la précision.
7. Se soucier de vérifier la qualité de ses dessins.

Avant d'apprendre à recueillir les renseignements nécessaires à la fabrication d'articles rembourrés (E) :

8. Se soucier de recueillir tous les renseignements.

MODULE 10 : ÉQUIPEMENT DE TAILLAGE

Codes : SIMCA : KEJ 184
SESAME : 263 - 402

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **régler et faire fonctionner de l'équipement de tailage** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'instructions.
- À l'aide :
 - de tissus matelassés à motifs;
 - de gabarits;
 - de l'équipement nécessaire : un étendeur, un couteau électrique à bras articulé monté sur une table de coupe munie d'un système de vide d'air.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'équipement de tailage.
- Souci de l'économie des matériaux.
- Respect du temps prévu pour l'exécution des travaux de tailage.
- Propreté de l'aire de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- | | |
|--|--|
| A. Interpréter les instructions. | <ul style="list-style-type: none"> - Interprétation juste de la terminologie et de la codification relatives au taillage des tissus et des matériaux connexes. |
| B. S'approvisionner en matériaux. | <ul style="list-style-type: none"> - Sélection des matériaux conforme aux instructions. - Respect des principes d'ergonomie au cours de la manipulation des matériaux. - Inscription exacte des quantités de matériaux dans le carnet d'inventaire. |
| C. Utiliser des étendeurs à tissus. | <ul style="list-style-type: none"> - Chargement approprié des étendeurs. - Utilisation correcte des divers étendeurs. - Croisement correct des portions de laizes. - Mariage correct des motifs. - Respect du sens du matériel de recouvrement. |
| D. Positionner le patron jetable ou le patron perforé et tracer les gabarits, si c'est nécessaire. | <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement correct sur le tissu, en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des lisières; ▪ de l'orientation du patron. - Finesse du traçage. |
| E. Préparer et actionner des systèmes de coupe. | <ul style="list-style-type: none"> - Préparation correcte en fonction du système utilisé, soit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ couteau électrique à bras articulé; ▪ presse et emporte-pièces; ▪ système ordinaire. - Manipulation sécuritaire des outils de coupe. - Utilisation correcte des accessoires. - Netteté des coupes. |
| F. Vérifier et ranger les pièces. | <ul style="list-style-type: none"> - Inscription correcte des codes sur les pièces. - Vérification juste des quantités de pièces. - Rangement des pièces : <ul style="list-style-type: none"> ▪ par ordre d'assemblage; ▪ par ordre de priorité. |
| G. Ranger et nettoyer les lieux. | <ul style="list-style-type: none"> - Rangement approprié : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des rouleaux de matériaux; ▪ des outils de coupe; ▪ des accessoires. - Absence de retailles. |

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter la terminologie et la codification relatives au taillage.

Avant d'apprendre à s'approvisionner en matériaux (B) :

2. Sélectionner les matériaux.
3. Reconnaître les techniques d'entreposage des matériaux connexes.
4. Se soucier d'appliquer les principes d'ergonomie au cours de la manipulation des matériaux.

Avant d'apprendre à utiliser des étendeurs à tissus (C) :

5. Appliquer les techniques de base de l'étendage des matériaux de recouvrement.

Avant d'apprendre à positionner le patron jetable ou le patron perforé et à tracer les gabarits, si c'est nécessaire (D) :

6. Appliquer les techniques de base du traçage des matériaux de recouvrement.

Avant d'apprendre à préparer et à actionner des systèmes de coupe (E) :

7. Optimiser le placement des gabarits sur les matériaux.
8. Utiliser les outils conventionnels du taillage de base.
9. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité du travail.
10. Se soucier de l'économie des matériaux.

MODULE 11 : MACHINES À COUDRE PARTICULIÈRES

Codes : SIMCA : KEJ 185
SESAME : 263 - 413

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit régler et faire fonctionner des machines à coudre à fonctions particulières selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'instructions.
- À l'aide :
 - d'échantillons précoupés de divers matériaux de recouvrement tels que : du coton mince rayé, du tissu avec encollage, du tissu enduit de vinyle, du velours ou du cuir;
 - de machines à coudre à fonctions particulières telles que : à fermetures à glissière, à plateau, à plates-bandes et à froncer.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application correcte des techniques d'utilisation des machines à coudre à fonctions particulières.
- Respect du temps alloué.
- Qualités du produit :
 - assemblage :
 - tension des points;
 - présence de tous les points de couture;
 - concordance des motifs rayés, quadrillés, fleuris, etc.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les instructions.
- B. Organiser son poste de travail.
- C. Préparer les machines à coudre à fonctions particulières.
- D. Réaliser :
- des plates-bandes munies de fermetures à glissière;
 - des plates-bandes à deux cordons avec ou sans fermetures à glissière;
 - des coutures doubles avec ou sans galons de renforcement;
 - des assemblages avec fronces;
 - de matelassures;
 - des coutures à points de feston et à points de surjet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la terminologie et de la codification.
- Sélection appropriée du matériel.
- Organisation fonctionnelle :
 - disposition appropriée du matériel tampon;
 - ajustement de la chaise de travail.
- Installation appropriée des aiguilles et des pieds-presseurs.
- Respect des instructions des fabricants au moment de l'enfilage.
- Tension appropriée du fil.
- Pression appropriée des griffes.
- Sélection et installation appropriées des accessoires en fonction :
 - du matériel de recouvrement;
 - du type d'opérations à effectuer.
- Programmation correcte, s'il y a lieu.
- Réalisation correcte :
 - des plates-bandes munies de fermetures à glissière;
 - absence de fronces sur la fermeture à glissière;
 - égalité des pièces au début et à la fin des plates-bandes;
 - des plates-bandes à deux cordons :
 - largeur correspondant aux instructions;
 - marge de couture appropriée;
 - absence de fronces;
 - absence de couture sur le cordon;
 - des coutures doubles :
 - régularité du parallélisme avec la couture d'assemblage;
 - tournage des coins sans retour;
 - ajustement des points;
 - des assemblages avec fronces :
 - longueur froncée correspondant aux instructions;
 - marge de couture appropriée;

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Vérifier la qualité des assemblages.

F. Ranger et nettoyer les lieux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- des matelassures :
 - longueur correcte des points;
 - ajustement approprié du point;
 - régularité du mouvement des piqûres;
- des coutures à points de feston et à points de surjet :
 - largeur et espacement des points conformes aux instructions.
- Respect des points de repère.
- Respect du sens du matériel de recouvrement.
- Ordre logique d'assemblage.
- Fils coupés.
- Absence de pinces.

- Vérification appropriée des assemblages.

- Ranger des accessoires.
- Absence de retailles autour du poste de travail.
- Nettoyage au jet d'air et lubrification périodiques des machines.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à Interpréter les Instructions (A) :

1. Interpréter la terminologie et la codification.
2. Distinguer entre eux les matériaux de recouvrement.
3. Distinguer entre elles les sortes de fils.

Avant d'apprendre à organiser son poste de travail (B) :

4. Reconnaître l'ordre logique d'assemblage des pièces à coudre.
5. Énoncer les principes de base de l'ergonomie du travail applicables à ce poste de travail.

Avant d'apprendre à préparer les machines à coudre à fonctions particulières (C) :

6. Décrire le mode de préparation des machines à coudre régulières.
7. Installer des aiguilles et des pieds-presseurs.
8. Enfiler le dessus et le dessous d'une machine à coudre régulière.

Avant d'apprendre à réaliser : des plates-bandes munies de fermetures à glissière; des plates-bandes à deux cordons avec ou sans fermetures à glissière; des coutures doubles avec ou sans galons de renforcement; des assemblages avec froncis; des matelassures; des coutures à points de feston et à points de surjet (D) :

9. Réaliser des points d'arrêt sur des machines régulières.
10. S'habituer à respecter les marges de couture.
11. Se soucier d'appliquer les notions d'ergonomie au travail.
12. Reconnaître l'importance de réaliser des coutures de qualité.
13. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

Avant d'apprendre à vérifier la qualité des assemblages (E) :

14. S'habituer à déceler des erreurs de fabrication.

Avant d'apprendre à ranger et à nettoyer les lieux (F) :

15. Se soucier de travailler dans un environnement propre et bien rangé.

MODULE 12 : ÉQUIPEMENT DE PRÉGARNISSAGE : BÂTIS

Codes : SIMCA : KEJ 186
SESAME : 263 - 422

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des bâtis
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - d'instructions;
 - d'un bâti en bois non assemblé;
 - de ressorts à arc ou d'unités de ressorts;
 - de sangles, de toiles, de cartons et de bourres de protection.
- À l'aide :
 - des outils et de l'équipement requis :
 - tendeurs de ressorts;
 - tendeurs de sangles;
 - agrafeuses pneumatiques;
 - etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'équipement.
- Respect du temps prévu pour l'exécution des travaux.
- Propreté de l'aire de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les instructions.
- B. Organiser son poste de travail.
- C. Utiliser les outils nécessaires :
 - à l'assemblage des bâtis;
 - au montage et à l'installation des suspensions.
- D. Appliquer les techniques de fixation :
 - des toiles et des cartons;
 - des bourres de protection.
- E. Remplir la fiche de production.
- F. Ranger et nettoyer les lieux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la terminologie et de la codification.
- Organisation fonctionnelle.
- Choix judicieux des outils en fonction des types de bâtis et de suspensions :
 - ressorts;
 - sangles;
 - plates-formes extensibles.
- Utilisation appropriée et sécuritaire des outils.
- Tension appropriée de la toile.
- Utilisation correcte des ciseaux et des agrafeuses.
- Positionnement régulier des bourres.
- Utilisation correcte des pistolets à colle et des agrafeuses.
- Exactitude des renseignements.
- Rangement et nettoyage appropriés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter les symboles et la codification propres à la préparation des bâtis.

Avant d'apprendre à utiliser les outils nécessaires : à l'assemblage des bâtis; au montage et à l'installation des suspensions (C) :

2. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité au travail.
3. Distinguer entre elles les caractéristiques des bâtis d'articles rembourrés.
4. Distinguer entre elles les caractéristiques des suspensions.

Avant d'apprendre à appliquer les techniques de fixation : des toiles et des cartons; des bourres de protection (D) :

5. Poser des ressorts à arc.
6. Entoiler.
7. Poser des bourres de protection.
8. S'habituer à travailler de façon minutieuse.

MODULE 13 : ÉQUIPEMENT DE PRÉGARNISSAGE : COUSSINS

Codes : SIMCA : KEJ 187
SESAME : 263 - 432

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des coussins
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - d'instructions;
 - de matériaux de garnissage coercibles;
 - d'enveloppes pour l'ensachage des coussins.
- À l'aide de l'équipement requis :
 - sertisseuse électropneumatique ou électrique;
 - ensacheuse mécanique, électrique, pneumatique ou à vide;
 - agrafeuse spéciale;
 - etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'équipement.
- Respect du temps prévu pour l'exécution des travaux.
- Propreté de l'aire de travail.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- | | |
|--|---|
| <p>A. Interpréter les instructions.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Interprétation juste de la terminologie et de la codification. |
| <p>B. Organiser son poste de travail.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation fonctionnelle. |
| <p>C. Utiliser les outils de coupe des matériaux de garnissage coercibles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Choix judicieux des couteaux et des scies en fonction : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des formes à découper; ▪ des matériaux. - Utilisation appropriée et sécuritaire des couteaux et des scies. |
| <p>D. Appliquer les techniques d'assemblage des matériaux de garnissage coercibles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Dosage approprié de la colle. - Application uniforme de la colle. - Positionnement correct du térylène ou du dacron sur la mousse. - Assemblage correct des mousses. |
| <p>E. Utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des ensacheuses; ▪ des sertisseuses. | <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte des ensacheuses : <ul style="list-style-type: none"> ▪ positionnement correct de l'enveloppe et des mousses; ▪ placement manuel des mousses, si c'est nécessaire; ▪ fermeture appropriée des coussins. - Utilisation correcte des sertisseuses : <ul style="list-style-type: none"> ▪ choix judicieux des matrices; ▪ montage approprié des matrices sur les sertisseuses; ▪ positionnement correct des pièces qui composent les boutons. |
| <p>F. Appliquer les techniques de fixation des boutons.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Enfilage correct des oeillets. - Emplacement juste des boutons. - Réalisation correcte des noeuds coulants anti-recul. - Enfoncement uniforme des boutons dans le coussin. |
| <p>G. Remplir la fiche de production.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Exactitude des renseignements. |
| <p>H. Ranger et nettoyer les lieux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Ranger et nettoyage appropriés. |

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter les symboles et les codifications propres aux matériaux coercibles.

Avant d'apprendre à utiliser les outils de coupe des matériaux de garnissage coercibles (C) :

2. Optimiser l'utilisation des matériaux coercibles.
3. Préparer des systèmes de coupe.
4. Actionner des systèmes de coupe.
5. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

Avant d'apprendre à appliquer les techniques d'assemblage des matériaux de garnissage coercibles (D) :

6. Se soucier de prendre les précautions nécessaires au moment de la pulvérisation des colles.

Avant d'apprendre à utiliser : des ensacheuses; des sertisseuses (E) :

7. Ensacher manuellement les mousses.
8. Préparer manuellement des boutons.

Avant d'apprendre à appliquer les techniques de fixation des boutons (F) :

9. Réaliser des noeuds coulants antirecul.

MODULE 14 : ÉQUIPEMENT DE GARNISSAGE

Codes : SIMCA : KEJ 188
SESAME : 263 - 444

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
faire fonctionner l'équipement nécessaire au garnissage des articles à rembourrer
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - d'instructions;
 - d'un bâti prégarni;
 - de matériaux coercibles;
 - de pièces de matériaux de recouvrement cousues et non cousues et de coussins.
- À l'aide de l'équipement requis :
 - desagrafeuses pneumatiques;
 - des presses pour les sièges et les dossiers;
 - etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'équipement.
- Respect du temps prévu pour l'exécution des travaux.
- Propreté de l'aire de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les instructions.
- B. Organiser son poste de travail.
- C. Appliquer les techniques de recouvrement :
 - des suspensions;
 - des bourrelets;
 - des bras;
 - des dossiers.
- D. Vérifier la qualité du produit.
- E. Remplir la fiche de production.
- F. Ranger et nettoyer les lieux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la terminologie et de la codification.
- Organisation fonctionnelle.
- Application correcte des techniques :
 - respect de l'ordre logique d'assemblage;
 - tension régulière et appropriée des matériaux de recouvrement;
 - utilisation correcte des ciseaux, des couteaux et des agrafeuses;
 - plis réguliers, si c'est nécessaire.
- Vérification correcte de l'article rembourré.
- Exactitude des renseignements.
- Rangement et nettoyage appropriés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter les symboles et la codification propres au garnissage.

Avant d'apprendre à appliquer les techniques de recouvrement : des suspensions, des bourrelets, des bras, des dossiers (C) :

2. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité du travail.
3. Distinguer entre elles les caractéristiques des bâtis d'articles rembourrés.
4. Distinguer entre elles les caractéristiques des suspensions.
5. Choisir les matériaux de recouvrement.
6. S'approvisionner en matières premières directes et indirectes.
7. Se soucier d'accomplir un travail bien fait.

MODULE 15 : VISITES D'ENTREPRISES

Codes : SIMCA : KEJ 189
SESAME : 263 - 452

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
observer les réalités du milieu du travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Distinguer entre elles les caractéristiques organisationnelles des entreprises de fabrication d'articles remboursés.
- Distinguer entre elles les techniques de travail propres à chaque entreprise.
- Établir un bilan des acquis de formation par rapport aux exigences de la réalité observée.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information préalable aux visites d'entreprises

- Se préparer à observer les réalités du milieu du travail dans des entreprises de fabrication d'articles remboursés :
 - s'informer des objectifs des visites;
 - s'informer des modalités de leur déroulement;
 - recueillir de l'information sur les entreprises à visiter : raison sociale, localisation, types de production, règlements, etc.

PHASE 2 : Observation des réalités du milieu de travail

- Participer aux visites des entreprises de fabrication d'articles remboursés :
 - respecter l'horaire et les règlements des entreprises visitées;
 - manifester de l'intérêt;
 - faire preuve de courtoisie.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Noter ses observations sur les entreprises de fabrication d'articles rembourrés :
 - types de production;
 - fonction des différents départements au sein de l'entreprise;
 - aménagement des lieux;
 - tâches des rembourreuses et des rembourreurs;
 - organisation des postes de travail;
 - techniques de travail;
 - équipements;
 - procédés de mise en production;
 - règles de santé et de sécurité incluant celles de l'ergonomie du travail.
- Participer à des discussions sur les similitudes et sur les différences entre chaque entreprise et le milieu scolaire.

PHASE 3 : Évaluation

- Produire un rapport présentant :
 - une brève comparaison entre les entreprises visitées;
 - une explication sur les ressemblances et les différences entre le milieu scolaire et le milieu de travail.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Établir des contacts avec les responsables dans des entreprises de fabrication d'articles rembourrés; il serait souhaitable d'organiser des visites dans des milieux variés : fabrication de meubles rembourrés, rembourrage spécifique à l'industrie des transports, à la literie, etc.
- Fournir aux élèves des grilles d'observation et des questionnaires.
- Privilégier les discussions et favoriser l'expression de chaque élève.
- Motiver les élèves à participer à la préparation des visites.
- Fournir un exemple de rapport de recherche.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Se prépare convenablement à entreprendre les visites :
 - recueille des données pertinentes sur les entreprises à visiter.
- PHASE 2 :
- Participe aux visites : respecte l'horaire et les règlements, manifeste de l'intérêt et fait preuve de courtoisie.
 - Remet un court rapport énumérant ses observations et ses commentaires sur l'entreprise visitée, et ce, après chaque visite.
 - Discute des ressemblances et des différences entre le milieu scolaire et le milieu de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 3 :
- Produire un rapport présentant :
 - une brève comparaison entre les entreprises visitées;
 - une explication sur les ressemblances et sur les différences entre le milieu scolaire et le milieu de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information préalable aux visites d'entreprises :

1. Décrire ses attentes par rapport aux visites.
2. Distinguer entre elles les entreprises de fabrication d'articles rembourrés de sa région.
3. Manifester le désir de s'informer.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Observation des réalités du milieu de travail :

4. S'assurer d'avoir bien compris les modalités des visites.
5. Se soucier de respecter les règlements des entreprises.
6. Reconnaître l'importance du tact et de la discrétion au moment des visites.
7. Écouter attentivement les explications.
8. Développer son sens de l'observation.
9. Noter ses observations.
10. Communiquer efficacement au cours des discussions.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation :

11. Établir une distinction entre les points d'observation essentiels et les points d'observation accessoires.
12. Comparer des données.
13. Reconnaître les éléments qui constituent un rapport de recherche.

MODULE 16 : CROQUIS DE REMBOURRAGE

**Codes : SIMCA : KEK 181
SESAME : 263 - 462**

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des croquis d'articles rembourrés
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de directives;
 - d'articles rembourrés ou de photographies d'articles rembourrés.
- À la main levée.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée de la terminologie.
- Respect des consignes.
- Qualité des croquis d'articles rembourrés : propreté, dimensions proportionnelles et clarté.
- Respect du temps prévu pour l'exécution des croquis.
- Application juste des notions de dessin.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Juger de la pertinence de réaliser un croquis.
- B. Déterminer les types de croquis à réaliser.
- C. Effectuer des tracés représentant :
 - des modes d'assemblage par couture;
 - des modes d'assemblage des bâtis;
 - des détails de fabrication d'articles rembourrés;
 - des articles rembourrés.
- D. Inscrire les cotes et les symboles, si c'est nécessaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence du jugement.
- Choix judicieux des vues en fonction des besoins.
- Disposition juste des vues.
- Respect des proportions.
- Régularité des traits.
- Présentation soignée.
- Exactitude des cotes.
- Localisation exacte des cotes.
- Utilisation juste des symboles.
- Lisibilité des cotes et des annotations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à juger de la pertinence de réaliser un croquis (A) :

1. Reconnaître la nature des croquis.

Avant d'apprendre à déterminer les types de croquis à réaliser (B) :

2. Distinguer entre eux les types de projections.
3. Reconnaître les principes élémentaires de la perspective.
4. Développer sa perception de l'espace.

Avant d'apprendre à effectuer des tracés représentant : des modes d'assemblage par couture; des modes d'assemblage des bâtis; des détails de fabrication d'articles rembourrés; des articles rembourrés (C) :

5. Reconnaître les formes de représentations graphiques.
6. Reconnaître les lignes conventionnelles du dessin.
7. Se soucier de la qualité de la présentation des croquis.

Avant d'apprendre à inscrire les cotes et les symboles, si c'est nécessaire (D) :

8. Reconnaître les techniques de cotation.
9. Reconnaître les symboles de base du dessin.

MODULE 17 : PLANS DE COUPES INFORMATISÉS

**Codes : SIMCA : KEK 182
SESAME : 263 - 474**

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser un système informatisé d'optimisation des coupes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de l'ensemble des gabarits de coupe d'un article rembourré et de la liste des cotes de pièces de formes simples;
 - de directives.
- À l'aide :
 - de la documentation pertinente;
 - d'un système informatisé d'optimisation des coupes comprenant : un ordinateur, un écran graphique couleur, un écran monochrome, une souris, une table à numériser et son curseur, une table traçante et une imprimante.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application correcte des techniques d'utilisation du système informatisé.
- Utilisation appropriée des divers logiciels.
- Respect des consignes au moment de l'optimisation du positionnement des gabarits sur le patron.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer les gabarits de revêtement.
- B. Numériser les gabarits.
- C. Établir les paramètres d'impression des gabarits.
- D. Effectuer :
 - les corrections sur les gabarits numérisés;
 - les ajouts des gabarits manquants.
- E. Inscrire :
 - les contraintes de positionnement des gabarits sur le plan;
 - l'information nécessaire au traçage.
- F. Exécuter le positionnement des gabarits.
- G. Commander le tracé.
- H. Gérer l'ensemble des fichiers.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification de la présence de tous les gabarits.
- Énumération codifiée de chacune des pièces.
- Conversion juste de l'ensemble des points essentiels des gabarits en codes numériques.
- Adéquation entre les formes à l'écran et celles des gabarits.
- Établissement de l'ensemble des paramètres :
 - liste des pièces;
 - annotations.
- Utilisation appropriée du logiciel de dessin.
- Utilisation appropriée du système d'exploitation.
- Contraintes conformes au choix des matériaux de recouvrement.
- Justesse de l'information relative :
 - au numéro de la commande;
 - au nom du patron;
 - à la largeur du matériel de recouvrement;
 - à la quantité.
- Utilisation appropriée des commandes.
- Positionnement optimal de la surface de recouvrement représentant le plan de coupe.
- Choix judicieux des commandes de traçage :
 - échelle;
 - rotation;
 - emplacement des annotations.
- Respect des procédures :
 - de transfert des données;
 - de rapport.
- Interprétation juste des rapports de données.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer les gabarits de revêtement (A) :

1. Reconnaître l'importance de l'optimisation des coupes.
2. Distinguer entre elles les caractéristiques des matériaux de recouvrement.
3. Reconnaître visuellement et manuellement le sens des matériaux de recouvrement.
4. Interpréter les abréviations utilisées sur les plans de coupe.
5. Établir l'interrelation entre les gabarits, le choix du matériel de recouvrement et l'article à rembourrer.

Avant d'apprendre à digitaliser les gabarits (B) :

6. Initialiser le système informatisé.
7. Reconnaître les types de crans.

Avant d'apprendre à établir les paramètres d'impression des gabarits (C) :

8. Dresser la liste des gabarits de revêtement propres à un article rembourré.

Avant d'apprendre à inscrire : les contraintes de positionnement des gabarits sur le plan de coupe; l'information nécessaire au traçage (E) :

9. Établir les contraintes de chaque gabarit en fonction du matériel de recouvrement et de l'article à rembourrer.

MODULE 18 : STYLES DE SIÈGES REMBOURRÉS

Codes : SIMCA : KEK 183
SESAME : 263 - 482

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'intéresser à l'évolution des styles de sièges rembourrés
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Percevoir l'importance de s'intéresser à l'évolution des styles.
- Recueillir de l'information sur les divers styles :
 - lecture de revues et d'ouvrages spécialisés;
 - audition d'émissions radiophoniques et télévisées, et de conférences;
 - participation à des colloques, à des expositions, etc.
- Faire preuve d'esprit critique.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur les styles de sièges rembourrés

- Recueillir des renseignements généraux sur le style :
 - définition du style;
 - principaux points qui caractérisent un style : les formes, l'ornementation, les matières premières (essences de bois et matériaux de recouvrement), les assemblages, etc.
- Recueillir des renseignements généraux sur les caractéristiques des sièges rembourrés aux époques qui suivent et les inscrire dans un portfolio :
 - styles de sièges dans l'antiquité;
 - styles de sièges à l'époque médiévale;
 - styles de sièges à l'époque moderne;
 - styles de sièges à l'époque contemporaine.
- Recueillir des renseignements généraux sur les styles de sièges :
 - exotique;
 - rustique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Engagement

- Entreprendre une réflexion personnelle sur l'importance de s'intéresser aux styles de sièges rembourrés et sur ses goûts pour chacun des styles.
- Participer aux activités proposées : visite d'un musée, d'un magasin d'antiquités, etc.
- S'engager dans une activité de recherche portant spécifiquement sur les styles français et anglo-saxons qui ont eu une influence sur le mobilier québécois.
- Assister aux présentations des autres élèves.

PHASE 3 : Évaluation

- Participer à une discussion au cours de laquelle chaque élève donnera son opinion sur l'importance de s'intéresser à l'évolution des styles de sièges rembourrés.
- Porter un jugement sur sa participation aux activités.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Privilégier les échanges d'opinions et favoriser l'expression de chaque élève.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Assurer la disponibilité de la documentation et du matériel.
- Fournir un exemple de portfolio.
- Organiser une visite (musée, magasin d'antiquités, etc.).

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des données pertinentes sur le style.
 - Remet un portfolio contenant des renseignements sur les caractéristiques des sièges rembourrés aux différentes époques et sur celles des sièges de style exotique et de style rustique.
- PHASE 2 :
- Accepte d'entreprendre une réflexion personnelle.
 - Participe aux activités proposées.
 - Remet un travail de recherche.
 - Manifeste son intérêt au moment des présentations des autres élèves.
- PHASE 3 :
- Participe à la discussion.
 - Porte un jugement sur sa participation aux activités.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur les styles de sièges rembourrés :

1. Trouver les sources d'information.
2. Appliquer une méthode de travail de recherche.
3. Comparer des données.
4. Manifester le désir de s'informer.
5. Distinguer entre elles les caractéristiques des matériaux de recouvrement.
6. Distinguer entre elles les caractéristiques des bâtis, des mécanismes et des suspensions.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Engagement :

7. Se soucier de respecter les règles d'une communication efficace.
8. Se soucier de respecter les opinions des autres.
9. Développer sa capacité de travailler en équipe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation :

10. Se soucier de porter un jugement sur sa participation aux activités.
11. Accepter les commentaires.

MODULE 19 : MACHINES À COUDRE : LITERIE

Codes : SIMCA : KEK 184
SESAME : 263 - 492

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit régler et faire fonctionner des machines à coudre propres à la literie selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - d'instructions;
 - de la base d'un matelas en mousse ou d'une base constituée d'une unité de ressorts pré-garnie.
- À l'aide :
 - de pièces de tissus partiellement assemblées, soit la platc-bande cousue à une des deux faces;
 - d'une machine à coudre à fermer les matelas (*tape edge*) et de ses accessoires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application correcte des techniques d'utilisation des machines à coudre propres à la literie.
- Respect du temps alloué.
- Qualités de l'assemblage :
 - régularité du biais «galon»;
 - présence de tous les points de couture.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les instructions.
- B. Organiser son poste de travail.
- C. Préparer la machine à coudre à fermer les matelas (*tape edge*).
- D. Réaliser l'assemblage par couture de l'enveloppe du matelas.
- E. Inspecter le produit.
- F. Ranger et nettoyer les lieux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la terminologie et de la codification.
- Sélection appropriée du matériel.
- Disposition appropriée du matériel tampon.
- Installation appropriée de l'aiguille, du pied-presseur et du guide à galons.
- Respect des spécifications des manufacturiers au moment de l'enfilage.
- Vérification appropriée du déplacement de la machine à coudre autour de la table.
- Tension appropriée du fil.
- Sélection et installation appropriées des accessoires en fonction de la sorte de galon.
- Positionnement correct de la partie de l'enveloppe sur la mousse ou sur l'unité de ressorts.
- Utilisation sécuritaire de la machine :
 - posture correcte au cours du déplacement autour de la table;
 - manipulation correcte des matelas.
- Réalisation appropriée de l'assemblage :
 - localisation exacte de la jonction du galon;
 - répartition uniforme de la marge de couture à l'intérieur du galon;
 - symétrie du pliage du galon de finition;
 - répartition uniforme des surplus de longueur, si c'est nécessaire;
 - pose correcte de l'étiquette;
 - jonction correcte du galon.
- Inspection complète du matelas :
 - absence de taches;
 - alignement correct des coutures.
- Rangement des accessoires.
- Absence de retailles autour du poste de travail.
- Nettoyage au jet d'air et lubrification périodiques des machines.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter la terminologie et la codification.
2. Distinguer entre eux les matériaux de recouvrement.
3. Distinguer entre elles les sortes de fils.

Avant d'apprendre à organiser son poste de travail (B) :

4. Reconnaître l'ordre logique d'assemblage des pièces à coudre.
5. Énoncer les principes de base de l'ergonomie du travail applicables à ce poste de travail.

Avant d'apprendre à préparer la machine à coudre à fermer les matelas (*tape edge*) (C) :

6. Préparer des machines à coudre régulières et particulières.

Avant d'apprendre à réaliser l'assemblage par couture de l'enveloppe du matelas (D) :

7. Réaliser différents points sur des machines à coudre régulières et particulières.
8. Reconnaître l'importance de réaliser des coutures de qualité.
9. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

Avant d'apprendre à inspecter le produit (E) :

10. S'habituer à déceler des erreurs de fabrication.

Avant d'apprendre à ranger et à nettoyer les lieux (F) :

11. Se soucier de travailler dans un environnement propre et sécuritaire.

MODULE 20 : FINITION D'ARTICLES REMBOURRÉS

Codes : SIMCA : KEK 185
SESAME : 263 - 502

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit réaliser la finition d'articles rembourrés selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - d'instructions;
 - d'un article rembourré nécessitant l'assemblage de trois composantes et l'installation d'un mécanisme simple;
 - de pièces de matériaux de recouvrement et des accessoires de finition;
 - de la quincaillerie et d'un mécanisme.
- À l'aide d'outils tels que :
 - maillet de caoutchouc;
 - ciseaux;
 - tournevis pneumatique;
 - agrafeuse pneumatique et cliquet pneumatique;
 - vaporisateur;
 - pistolet nettoyeur.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application constante des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation correcte des outils.
- Respect du temps prévu pour l'exécution des travaux.
- Propreté de l'aire de travail.
- Qualités de l'article rembourré :
 - coutures régulières;
 - mousses bien ensachées;
 - respect du sens du matériel de recouvrement;
 - absence de fils excédentaires;
 - absence de taches et de plis non désirés;
 - fonctionnement approprié des mécanismes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les instructions.
- B. Organiser son poste de travail.
- C. Fixer les mécanismes et assembler les composantes de l'article rembourré.
- D. Poser :
 - des extérieurs de bras, de dossiers, etc.;
 - des appliqués;
 - des éléments décoratifs;
 - la batiste.
- E. Inspecter le produit et effectuer les retouches, si c'est nécessaire.
- F. Remplir la fiche de production.
- G. Ranger et nettoyer les lieux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la terminologie et de la codification.
- Organisation fonctionnelle.
- Fixation appropriée des mécanismes.
- Solidité des assemblages.
- Pose appropriée des extérieurs :
 - respect du sens du matériel de recouvrement;
 - pose correcte du galon et de la bande métallique;
 - respect des étapes.
- Pose appropriée des appliqués :
 - positionnement correct;
 - absence de plis non désirés;
 - organes de fixation non apparents.
- Pose appropriée des éléments décoratifs :
 - régularité;
 - absence de résidus de colle.
- Pose appropriée de la batiste.
- Inspection complète du produit.
- Respect des techniques de retouches.
- Exactitude des renseignements.
- Rangement sécuritaire et nettoyage approprié.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter les instructions (A) :

1. Interpréter la terminologie et la codification.

Avant d'apprendre à organiser son poste de travail (B) :

2. Reconnaître l'importance de bien manipuler les articles rembourrés; notamment d'un point de vue d'ergonomie et de sécurité.

Avant d'apprendre à fixer les mécanismes et à assembler les composantes de l'article rembourré (C) :

3. Distinguer entre elles les caractéristiques des divers mécanismes et des bâtis d'articles rembourrés.

Avant d'apprendre à poser : des extérieurs de bras, de dossiers, etc.; des appliqués; des éléments décoratifs; la batiste (D) :

4. Distinguer entre eux les matériaux de recouvrement.
5. Reconnaître les bourres de protection.
6. S'habituer à travailler de façon minutieuse.

Avant d'apprendre à inspecter le produit et à effectuer les retouches, si c'est nécessaire (E) :

7. S'habituer à régler des problèmes mineurs de garnissage.

MODULE 21 : PRODUCTION SÉRIELLE

Codes : SIMCA : KEK 186
SESAME : 263 - 517

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
participer à une production sérielle
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les principaux aspects de la gestion d'une production sérielle en rembourrage.
- Participer à la planification d'une production sérielle.
- Exécuter des travaux de rembourrage conformément à la planification.
- Respecter les délais de production.
- Se soucier de la qualité des travaux.
- Communiquer de façon efficace.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur la gestion d'une production

- S'informer sur la structure organisationnelle d'une entreprise.
- Recueillir des renseignements sur la gestion d'une production :
 - définition des termes : gestion, planification, etc.;
 - planification de la production :
 - étapes de production;
 - durée de chaque étape;
 - répartition des tâches;
 - horaire de production, etc.;
 - approvisionnement en matières premières;
 - aménagement des lieux et équipements;
 - procédés de fabrication;
 - contrôle de la qualité;
 - aspects sécuritaires.
- S'informer sur certains aspects financiers propres à la gestion d'une production :
 - prix de revient;
 - seuil de rentabilité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Participation à une production sérielle**

- Participer à la planification de la production :
 - étudier le dossier de production fourni;
 - vérifier les quantités de matières premières requises;
 - participer à la répartition des tâches;
 - etc.
- Participer aux travaux de production :
 - taillage;
 - assemblage par couture;
 - pré-garnissage;
 - garnissage;
 - finition.
- Participer au contrôle de la qualité.
- Consigner ses observations par rapport au déroulement de la production :
 - temps d'exécution;
 - problèmes rencontrés et solutions retenues;
 - etc.

PHASE 3 : **Évaluation**

- Participer à l'évaluation de la production avec les autres élèves, avec le personnel enseignant et avec les représentantes et représentants du milieu industriel, s'il y a lieu :
 - discuter de ses observations par rapport à la production;
 - évaluer sa participation.
- Produire un rapport faisant état du déroulement de la production.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Privilégier les discussions et favoriser l'expression de chaque élève.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Assurer la disponibilité des locaux, du matériel et de la documentation.
- Fournir un dossier de production détaillé.
- Faire participer les représentantes et représentants du milieu industriel.
- Favoriser le leadership au moment de la répartition des tâches.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueil des données pertinentes sur la structure organisationnelle d'une entreprise.
 - Recueil des renseignements sur la gestion d'une production.
 - Recueil des données pertinentes sur certains aspects financiers.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 2 :**
- Participe à la planification de la production.
 - Exécute divers travaux de rembourrage.
 - Participe au contrôle de la qualité.
 - Consigne ses observations.
 - Adopte des attitudes positives.

- PHASE 3 :**
- Participe à l'évaluation de la production.
 - Produit un rapport.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur la gestion d'une production :

1. Trouver les sources d'information relatives à la gestion de la production.
2. Utiliser une méthode de recherche d'information.
3. Manifester le désir de s'informer.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Participation à une production sérielle :

4. Distinguer entre elles les caractéristiques des matériaux de recouvrement.
5. Distinguer entre elles les caractéristiques des bâtis, des mécanismes et des suspensions.
6. Interpréter des plans.
7. Se soucier de l'économie des matériaux.
8. Utiliser un plan de coupe.
9. Tailler des matériaux de recouvrement.
10. Utiliser des machines à coudre.
11. Effectuer les différentes étapes du pré-garnissage.
12. Effectuer le garnissage.
13. Effectuer la finition.
14. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité du travail.
15. Se soucier de respecter les règles d'une communication efficace.
16. Se soucier de respecter les opinions des autres.
17. Développer sa capacité de travailler en équipe.
18. Distinguer entre eux les modes de prise de décision.
19. Connaître les étapes du processus de résolution de conflits.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation :

20. Se soucier de porter un jugement sur sa participation aux activités.
21. Accepter les commentaires.

MODULE 22 : STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Codes : SIMCA : KEK 187
SESAME : 263 - 525

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'intégrer au milieu du travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître certains aspects du milieu du travail dans le domaine du rembourrage industriel.
- Exécuter divers travaux de rembourrage.
- Respecter les règlements de l'entreprise.
- Communiquer avec le personnel de l'entreprise et avec ses supérieurs.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail

- Répertorier des entreprises de rembourrage industriel en mesure de recevoir des stagiaires.
- Entreprendre une recherche de lieux de stage.
- Signer un contrat avec la personne responsable des stages dans l'entreprise.
- S'informer des règlements de l'entreprise.

PHASE 2 : Engagement dans le milieu de travail

- Observer le milieu de travail (organisation, équipements, procédés, conditions de travail, etc.).
- Exécuter divers travaux de rembourrage ou participer à leur réalisation.
- Échanger des renseignements et discuter avec le personnel de l'entreprise.
- Consigner ses observations dans un carnet de stage.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Évaluation**

- Produire un rapport faisant état :
 - de ses observations;
 - des tâches réalisées;
 - des ressemblances et des différences entre le milieu scolaire et le milieu de travail.
- Participer à l'évaluation des stages avec les autres stagiaires et avec le personnel enseignant :
 - discuter de ses observations, des problèmes vécus, etc.;
 - évaluer son intégration au milieu de travail.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Entretien de bonnes relations avec les responsables d'entreprises de rembourrage industriel.
- Fournir la documentation sur les entreprises de rembourrage.
- Assister les élèves dans leur démarche pour négocier un stage dans une entreprise de rembourrage.
- Démontrer l'importance de se conformer aux règlements de l'entreprise et d'adopter des attitudes positives.
- Assurer l'encadrement périodique du ou de la stagiaire.
- S'assurer de la supervision constante des stagiaires par une personne responsable dans l'entreprise.
- Fournir un exemple de rapport de recherche.
- Favoriser les discussions entre les élèves, principalement au cours de la recherche d'un lieu de stage et au moment de l'évaluation.
- Démontrer l'importance d'adopter des attitudes positives.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Répertoire les entreprises de rembourrage industriel de sa région.
 - Entrepren une recherche de lieux de stage.
 - Signe un contrat.
 - S'informe des règlements de l'entreprise.

- PHASE 2 :
- Observe le milieu de travail.
 - Exécute correctement et de façon sécuritaire les travaux demandés.
 - Discute avec le personnel de l'entreprise.
 - Consigne ses observations.

- PHASE 3 :
- Produit un rapport.
 - Participe à l'évaluation des stages.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Préparation au séjour en milieu de travail :

1. Décrire les étapes de la planification d'un stage.
2. Manifester de l'intérêt pour le stage.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Engagement dans le milieu de travail :

3. Décrire le comportement à adopter en milieu de travail.
4. Reconnaître l'importance du respect des règlements de l'entreprise.
5. Se soucier de respecter les règles de santé et de sécurité du travail.
6. Exécuter divers travaux en rembourrage.
7. Manifester des attitudes positives.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation :

8. Énumérer ses attitudes, ses goûts et ses intérêts.
9. Se préoccuper de bien rédiger son rapport de stage.
10. Accepter les commentaires.

